

01
—
2021

R E P È R E

Note sur le bilan d'activité 2019 du bureau d'accès au logement interministériel pour les agents de l'État (BALAE)

Auteur

DRIHL

Direction régionale et interdépartementale
de l'hébergement et du logement

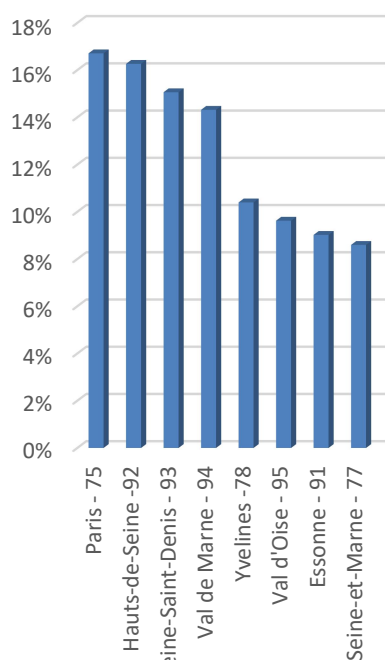
UD Paris, BALAE

Bureau d'accès au logement interministériel
pour les agents de l'État

Sommaire

I.	LE PARC DE LOGEMENTS SOCIAUX PERENNES INTERMINISTERIELS.....	5
A.	LES LOGEMENTS SOCIAUX PUBLIES SUR LA BOURSE AUX LOGEMENTS EN 2019.....	6
B.	LE BILAN DES DESIGNATIONS FAITES SUR LES LOGEMENTS PUBLIES EN 2019.....	7
C.	BILAN DE LA NOUVELLE VERSION DE LA BOURSE AUX LOGEMENTS : L’AFFICHAGE DU NOMBRE DE CANDIDATURES POUR UNE MEILLEURE INFORMATION A L’USAGER.....	7
II.	LE PARC DE LOGEMENTS MEUBLES TEMPORAIRES.....	8
A.	LE PARC DE LOGEMENTS MEUBLES TEMPORAIRES.....	8
B.	LES DESIGNATIONS DANS CES LOGEMENTS MEUBLES EN 2019.....	8
III.	LE PARC DE LOGEMENTS SOCIAUX PERENNES DE LA VILLE DE PARIS EN FAVEUR DES ENSEIGNANTS PARISIENS	9
	ANNEXE 1 : LE PARC DE LOGEMENTS DU CONTINGENT CIAS	10
	ANNEXE 2 : REPARTITION DES DESIGNATIONS EN COMMISSION D’ATTRIBUTION ET DES BAUX SIGNES PAR ADMINISTRATION	11
	ANNEXE 3 : LES MOTIFS DE NON ATTRIBUTION EN 2019.....	12
	ANNEXE 4 : L’ATTRACTIVITE DES LOGEMENTS SUR LA BOURSE EN 2019.....	13

Répartition du parc
en % par
département



I. Le parc de logements sociaux pérennes interministériels

Le Bureau de l'Accès au Logement interministériel pour les agents de l'État (BALAE) gère le suivi du parc de logements sociaux réservés aux agents de l'Etat pour la Région Ile-de-France. Ce parc est composé de trois contingents de logements : 5% (article R441-5 du CCH), FARIF (conventions financées par le Fonds d'Aménagement pour la Région Ile-de-France), CIAS (conventions financées par le Comité Interministériel d'Action Sociale). Cet ensemble représente 58 000 logements environ.

Contingent	Nb de logements	% du parc
Etat 5%	55517	95,28%
FARIF	1807	3,10%
CIAS	943	1,62%

Le vivier des agents de l'État ayant une demande de logement social active en Ile-de-France est composé de plus de 17000 ménages ou demandeurs. Paris est le département qui connaît la plus forte tension avec plus de 47% de la demande pour 17% de l'offre de logement.

Le système de désignation sur les logements repose sur deux principes essentiels :

- **Le principe de la location voulue** : le demandeur candidate sur des logements qui correspondent à ses critères sur la bourse en ligne ;
- **Le principe de la cotation** : chaque demandeur bénéficie d'une

cotation fondée sur un barème voté par la SRIAS et validée par le Préfet de Région. Les trois demandeurs éligibles ayant la cotation la plus forte sont désignés en commission d'attribution du logement.

Demandeur par administration et département de labellisation	75	77	78	91	92	93	94	95	Total général
Affaires étrangères	172								172
Agriculture	253		4		1				258
Aviation civile	117				1	1	1		120
Conseil d'Etat	27					88			115
Culture	689		1						690
Défense	109		1		1				111
Écologie	534		2		3	2	6	1	548
Économie et Finances	460	41	120	51	267	393	123	59	1514
Elysée	15								15
Intérieur	1045	50	106	162	99	101	73	87	1723
Justice	809	75	138	121	89	121	164	57	1574
Éducation Nationale	3399	385	488	421	907	1929	1232	994	9755
Services du Premier Ministre	153				1				154
Solidarités, santé, travail et sports	344	4	4	4	11	67	24	3	461
Ministère du Travail	78		1	2	9	12	1		103
Total général	8204	555	865	761	1389	2714	1624	1201	17313
Proportion par département	47,4%	3,2%	5,0%	4,4%	8,0%	15,7%	9,4%	6,9%	100,0%

A. Les logements sociaux publiés sur la bourse aux logements en 2019

En 2019, 4160 logements ont été déclarés vacants par les bailleurs au bureau BALAE.

Département du logement	5%	FARIF	CIAS	Fonctionnaires 1 tour*	Total	
75	411	5	11	40	467	11,23%
77	446	6	7	1	460	11,06%
78	441	49	2	13	505	12,14%
91	425	6	6	7	444	10,67%
92	567	5	11	9	592	14,23%
93	617	21	-	3	641	15,41%
94	536	27	8	57	628	15,10%
95	392	10	3	18	423	10,17%
Total	3835	129	48	148	4160	100%
	92,19%	3,10%	1,15%	3,56%		

*Fonctionnaires 1 tour : logement remis à BALAE par d'autres contingents (bailleurs, contingent 25%, etc.). Ces logements sont mis à disposition pour un tour faute de demandeur éligible pour le réservataire initial ou suite à un échange de logement.

La provenance des logements remis pour un tour par BALAE est identifiée dans le tableau ci-dessous.

Département du logement	Remis par un ministère réservataire	Remis par un bailleur	Échangé avec un bailleur	Remis par un bureau d'accès au logement départemental (25%)
75	5	-	1	34
77	-	-	1	-
78	2	8	-	3
91	-	7	-	-
92	-	-	1	8
93	-	1	1	1
94	6	12	5	34
95	-	17	1	-
Total	13	45	9	80

Les caractéristiques des logements sociaux publiés sur la bourse aux logements en 2019 sont résumées dans le tableau ci-contre. Plus de 55% des logements mis à disposition sur la bourse sont des T2/T3 du mode de financement PLUS. Les logements PLA-I, logements les plus sociaux, ne représentent que 2,5% des logements déclarés vacants en 2019.

Mode de financement	Typologie	75	77	78	91	92	93	94	95	Total
PLAI	T1	6	1	1	-	-	1	3	1	13
	T2	8	1	1	9	3	3	5	6	36
	T3	3	3	3	9	5	13	1	4	41
	T4	2	-	-	3	1	4	1	3	14
	T5	-	-	-	-	-	-	-	1	1
PLUS	T1	49	9	29	38	63	46	49	21	304
	T2	111	121	111	101	175	169	170	86	1044
	T3	81	196	157	147	170	201	174	127	1254
	T4	45	90	92	73	69	79	98	86	632
	T5	16	11	12	19	9	18	9	20	114
	T6 +	1	-	1	2	3	1	-	2	10
PLS	T1	21	-	3	-	8	10	9	3	54
	T2	46	10	30	13	26	30	37	29	221
	T3	36	15	32	19	40	46	37	19	244
	T4	16	2	18	7	12	12	16	8	91
	T5	10	-	1	1	2	2	1	4	21
	T6+	2	-	-	-	-	2	-	-	4
PLI	T1	1	-	-	-	1	1	-	-	3
	T2	5	1	-	1	2	-	7	1	17
	T3	6	-	7	2	2	1	3	1	22
	T4	1	-	4	-	1	2	5	1	14
	T5	-	-	2	-	-	-	3	-	5
	T6 +	-	-	1	-	-	-	-	-	1
TOTAL		467	460	505	444	592	641	628	423	4160

B. Le bilan des désignations faites sur les logements publiés en 2019

Des 4160 logements publiés en 2019, il faut retirer 95 logements dont le congé a été annulé pour des motifs divers (annulation du congé par le locataire, gros travaux dans le logement, occupation illégale du logement, reprise illégitime du logement par le bailleur, etc.). Le présent bilan de gestion est donc effectué sur la base des logements effectivement vacants soit 4065 logements.

Utilisation du droit de réservation	Précision relative au droit de réservation	Nombre de logements concernés (détail)	Nombre de logements concernés	% de logements concernés
Nombre total des logements vacants 2019		4160		100%
Dont congés annulés		95		2,28%
Nombre de logements réellement vacants en 2019		4065		97,72%
<i>Ratio calculé sur la base des logements réellement vacants en 2019</i>				
Logement attribué à un agent de l'État	Bail signé	2845	2930	72,08%
	Attribution prononcée – attente retour bailleur	85*		
Echec désignation à un agent de l'État	Remis aux mal logés faute de demandeurs fonctionnaires éligibles	402	1135	27,92%
	Remis aux mal logés suite à l'échec des désignations d'agents de l'État	105		
	Rendu aux bailleurs faute de candidats	77		
	Repris pour un tour par le bailleur suite au désistement des agents désignés en commission d'attribution	542		
	Contestation de reprise au bailleur en cours	9**		

*L'état d'urgence sanitaire et le confinement qui lui est lié à compter de mars 2020 impacte le bilan 2019. Certaines candidatures de la fin de l'année 2019 n'ont pu être instruites en commission d'attribution par les bailleurs que récemment. Nous sommes, pour 85 dossiers, toujours en attente de la radiation pour bail signé dans le SNE suite à l'attribution prononcée en commission d'attribution.

** Des contestations de reprise de logements par les bailleurs en 2019 appellent à une réparation dans le courant de l'année 2020 par la mise à disposition de logement équivalent en compensation.

Parmi les 4065 logements réellement vacants en 2019, 47 proviennent de réservations financées par le BOP 148 : les logements du contingent CIAS. Afin de rendre compte de la gestion de ce parc aux instances représentatives CIAS et SRIAS, vous trouverez **en annexe 1** un point spécifique sur les logements relevant de ce contingent.

Sur l'ensemble du parc publié sur la bourse au logement, 11 692 demandeurs agents de l'État ont été désignés en commission d'attribution. Les agents de l'Éducation nationale représentent à eux seuls plus de 60% des demandeurs désignés, suivi des agents du Ministère de la Justice 10,4% et des agents des Ministères économiques et financiers 7,5%. 38,6% des demandeurs désignés en commission d'attribution ont enregistré leur demande de logement social à Paris, près de 20% en Seine-Saint-Denis (voir **annexe 2 répartition des désignations en commission d'attribution par administration** pour plus de détail).

Bien que la bourse au logement repose sur le principe de la location voulue, 2315 demandeurs désignés en commission d'attribution ont refusé le logement attribué. Ils représentent presque 20% des motifs de non attribution.

C. Bilan de la nouvelle version de la bourse aux logements : l'affichage du nombre de candidatures pour une meilleure information à l'usager

L'introduction en 2019 de l'affichage du nombre de candidatures par annonce à des effets positifs sur le rééquilibrage des candidatures. Les logements en déshérence, c'est-à-dire n'ayant pu aboutir à la désignation d'un agent de l'État en commission d'attribution (le plus souvent remis aux bureaux d'accès au logement de département au profit des mal-logés), sont passés de 13% en 2018 à 10% en 2019.

Les logements en déshérence par mode de financement et département en 2019									
Mode de financement	77	78	91	93	94	95	92	75	Total
PLAI	1	2	8	1	1	1			14
PLI		12	2		3	2			19
PLS	5	22	17	15	9	8	5	4	85
PLUS	116	48	53	21	24	22	4	2	290
Total	122	84	80	37	37	33	9	6	408

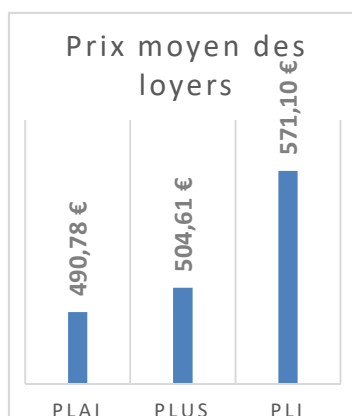
Les usagers de la bourse ont une meilleure visibilité sur leur probabilité de voir aboutir leur demande. Cela rééquilibre les candidatures et c'est particulièrement visible sur les annonces polarisant un très faible ou un très grand nombre de candidatures :

- les logements ne recueillant aucune candidature : 2,76% des logements en 2018 à 0,80% en 2019 ;
- les logements recueillant un nombre de candidatures extrêmement important sont en diminution : les logements recueillant plus de 200 candidatures sont passés de 1,06% en 2018 à 0,75% en 2019.

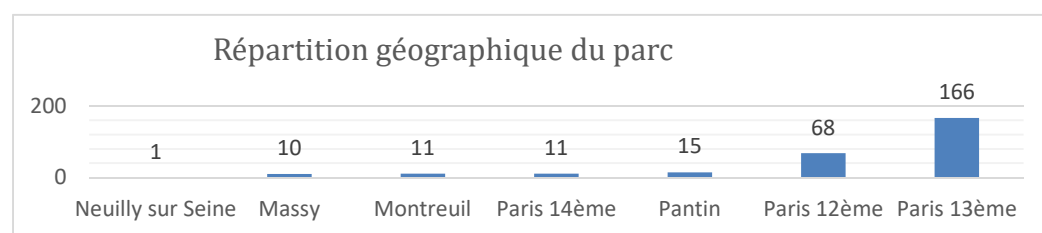
Par ailleurs, le nombre maximal de candidatures déposées a considérablement diminué passant de plus de 800 pour certains logements les années antérieures à 539 « *seulement* » pour un logement en 2019.

Cela souligne que le développement de l'information aux usagers permet une meilleure rencontre de l'offre et de la demande, cette disposition améliore le parcours du demandeur sur la bourse et réduit le nombre de logements en déshérence.

II. Le parc de logements meublés temporaires



Le parc du logement meublé temporaire ne constitue qu'une partie infime du parc confié en gestion à BALAE (282 logements sur 58 000), c'est pourtant un maillon essentiel dans le parcours d'accès au logement situé entre l'hébergement



d'urgence et l'accès au logement pérenne.

A. Le parc de logements meublés temporaires

Les T1 composent plus de 96% du parc. Près de 90% de ce parc est situé dans Paris. Les loyers moyens varient en fonction du mode de financement du logement et la typologie entre 490 et 571 euros par mois. 93% de ce parc relève du contingent CIAS, le reste du contingent FARIF.

B. Les désignations dans ces logements meublés en 2019

La DRIHL a reçu 99 vacances déclarées de logement meublé temporaire en 2019. Sur ces 99 vacances, 82 ont abouti à la signature d'un bail par un agent de l'État, soit un taux d'attribution de 82 %. 14 logements ont été repris par le bailleur par suite du désistement du demandeur, 2 logements ont été rendus faute de candidatures éligibles.

Bailleur	Ville	Logement publié	Bail signé	Repris	Rendu faute de candidat	Congé annulé
Fac Habitat	Massy	1	0		1	
Alfi	Paris 14e	4	2	1	1	
Hénéo (Lerichemont)	Montreuil	1	1			
	Paris 12e	21	17	4		
	Paris 13e	64	55	9		
RLF	Neuilly-sur-Seine	1	1			
	Pantin	7	6			1
Foyers monoparentaux	Foyer Rousseau	0				
	Foyer Reuilly	0				

La DRIHL a présenté 172 demandeurs sur ces logements en 2019. 82 agents de l'Etat ont signé un bail en résidence meublée temporaire en 2019.

Nombre de candidats présentés par la DRIHL	Bail signé	Refusé par le candidat	Autres
172	82	87	3

Les motifs de refus de candidats étaient les suivants :

- Refusé par le candidat : 9 relogés par ailleurs (accession à la propriété, obtention d'un logement social pérenne), 8 candidats injoignables, 78 refus liés au logement lui-même (étage, règlement intérieur strict, logement déjà meublé...), distance temps de travail-logement temporaire trop long, motifs personnels.
- Autres : 1 logement attribué à un autre demandeur en cas de double présentation ; 2 candidatures radiées pour cause de non-renouvellement de la DLS.

L'origine ministérielle des demandeurs ayant obtenu un bail signé en 2019 se répartit comme suit :

Entités ministérielles	Nb de baux signés	% du total des baux signés
*Éducation nationale tout périmètre confondu	29	35,37%
Justice	14	17,5%
Rectorat Créteil	10*	12,19%*
Rectorat de Paris	10*	12,19%*
Affaires étrangères	9	10,98%
Rectorat de Versailles	6*	7,32%*
Economie et Finances	6	7,32%
Santé Jeunesse Sport et ville	6	7,32%
Intérieur	5	6,10%
Ecologie	4	4,87%
Education nationale-Recherche	3*	3,65%*
Conseil d'Etat	3	3,65%
Culture	2	2,43%
Travail- DIRECCTE	2	2,43%
Agriculture	2	2,43%

III. Le parc de logements sociaux pérennes de la Ville de Paris en faveur des enseignants parisiens

La DRIHL gère les désignations pour un parc de logement mis à disposition par la Ville de Paris à destination exclusivement des enseignants parisiens. Ce dispositif ne passe pas par la bourse et ne relève pas de la location voulue : c'est le bureau BALAE qui en fonction des critères spécifiés par les demandeurs enseignants parisiens dans leur demande de logement social et en fonction de la cotation, détermine les trois demandeurs à désigner sur un logement.

En 2019, 51 logements ont été mis à disposition par la Ville de Paris. 38 enseignants parisiens ont obtenu un logement lié à cette convention entre la Ville de Paris et le Rectorat de Paris. 11 logements n'ont pas trouvé preneur malgré la désignation la plupart du temps d'une seconde liste. Pour 2 logements la DRIHL est toujours en attente d'un retour des bailleurs concernés. Le taux d'attribution, de 74,5%, est élevé vu le mode de désignation, mais il doit être mis en perspective avec le caractère fortement tendu de l'accès au logement parisien et le ratio très élevé de logements ayant fait l'objet d'une seconde liste de demandeurs après refus des trois demandeurs de la 1^{ère} liste (25% des logements ont fait l'objet d'une seconde liste).

Annexe 1 : le parc de logements du contingent CIAS

Le parc de logement du contingent CIAS confié en gestion à la DRIHL pour l'Ile-de-France est de 943 logements dont plus de 27% sont des logements meublés temporaires (soit 261 logements).

Mode de financement	Nombre de logement	% dans le contingent CIAS
PLAI	12	1,27%
PLUS	456	48,36%
PLS	65	6,89%
PLI	410	43,48%
Total	943	100%

Typologie	Nb	%
T1	357	37,86%
T2	230	24,39%
T3	221	23,44%
T4	117	12,41%
T5	18	1,91%

Arrondissement du logement	Nb	%
Paris	440	46,66%
Créteil	86	9,12%
Nanterre	56	5,94%
L'Haÿ-les-Roses	55	5,83%
Nogent-sur-Marne	27	2,86%
Bobigny	19	2,01%
Antony	12	1,27%
Boulogne-Billancourt	9	0,95%
Le Raincy	3	0,32%
Saint-Denis	3	0,32%

L'offre de logement CIAS se caractérise par des logements de petites surfaces, concentrés à Paris et en petite couronne (75% du parc). Les réservations CIAS contribuent à offrir une solution de logement pour les agents de l'État dans les secteurs à forte tension. La surreprésentation du mode de financement PLI est fortement liée à la forte proportion de logements temporaires meublés dans ce parc.

Dans le tableau ci-dessous le bilan des désignations 2019 sur ce contingent.

Département	Typologie	Mode de financement	Echec désignation, reprise par le bailleur	Logement attribué à un agent de l'État	Total
75	T1	PLI	-	1	1
		PLUS	-	5	5
	T2	PLS	-	1	1
		PLI	-	2	2
	T3	PLUS	-	2	2
77	T2	PLUS	1	1	2
	T3	PLUS	1	1	2
		PLS	-	1	1
	T4	PLUS	-	1	1
	T5	PLUS	-	1	1
78	T1	PLUS	1	-	1
	T4	PLS	1	-	1
91	T1	PLUS	5	-	5
92	T1	PLS	1	-	1
		PLUS	-	2	2
	T2	PLS	-	3	3
		PLUS	-	2	2
	T3	PLS	1	2	3
		PLUS	-	1	1
94	T1	PLUS	-	3	3
		PLUS	-	3	3
	T2	PLS	-	2	2
95	T3	PLUS	-	2	2
	T4	PLAI	-	1	1
Total			11	36	47
			23,40%	76,60%	100%

Annexe 2 : répartition des désignations en commission d'attribution et des baux signés par administration

Répartition des désignations en commission d'attribution en 2019 par administration et département d'exercice

Administration / Département	75	77	78	91	92	93	94	95	Total	Ratio par admin
Affaires étrangères	127								127	1,09%
Agriculture et pêche	84		1						85	0,73%
Autres ministères			3						3	Néant
Culture et Communication	333							1	334	2,86%
Défense	57		1				1		59	0,50%
Dev durable, logement, transports	351		1	1		9	2	2	366	3,13%
Economie, Finances et Industrie	187	34	87	60	221	132	114	42	877	7,50%
Education Nationale	2181	275	361	331	546	1934	845	916	7389	63,20%
Intérieur	279	36	49	102	44	91	87	31	719	6,15%
Justice	515	69	149	94	100	87	153	49	1216	10,40%
Présidence de la République	12								12	0,10%
Santé et Solidarité	163	1	2	1	10	36	8	2	223	1,91%
Services du Premier Ministre	139				1	37			177	1,52%
Travail	86	1	4		4	10			105	0,90%
Total général	4514	416	658	589	926	2336	1210	1043	11692	
Ratio par département	38,60%	3,56%	5,63%	5,05%	7,93%	19,54%	10,36%	8,93%		

	Affaires étrangères	Agriculture et pêche	Autres ministères	Culture et Communication	Défense	Dev durable, logement, transports	Economie, Finances et Industrie	Education Nationale	Intérieur	Justice	Présidence de la République	Santé et Solidarité	Services du Premier Ministre	Travail	Total général
Nombre de désignations en CALEOL	127	85	3	334	59	366	877	7389	719	1216	12	223	177	105	11692
Nombre de baux signés	25	21	-	108	11	83	179	2029	172	281	6	52	45	23	3033

Annexe 3 : les motifs de non attribution en 2019

Motif non attribution	75	77	78	91	92	93	94	95	Total général	% par motif
Autre	285	24	42	25	45	136	47	67	671	5,51%
Demandeur injoignable	245	32	54	66	48	152	85	78	760	6,24%
Dépassement de plafonds	72	4	9	9	11	33	12	8	158	1,30%
Documents falsifiés	1	1			1	1	1	2	7	0,06%
Dossier incomplet	209	37	29	45	52	138	81	54	645	5,30%
Inéligibilité – titre de séjour	6	1	1	1		7		1	17	0,14%
Logement attribué à un autre demandeur	1368	85	153	131	281	735	332	277	3362	27,62%
Logement refusé par le demandeur	979	87	141	114	170	385	226	213	2315	19,02%
Relogé par ailleurs	116	13	18	21	21	39	41	26	295	2,42%
Revenus insuffisants	41	6	10	3	12	18	14	9	113	0,93%
Non renseigné par le bailleur	1446	147	224	197	313	759	405	340	3831	31,47%
Total général	4768	437	681	612	954	2403	1244	1075	12174	

Répartition des non attribution des candidats désignés en commission par motif et par département

	Logement refusé par le demandeur		Demandeur injoignable		Dossier incomplet		Relogé par ailleurs		Inéligibilité – titre de séjour	
		Ratio sur ce motif par administration		Ratio sur ce motif par administration		Ratio sur ce motif par administration		Ratio sur ce motif par administration		Ratio sur ce motif par administration
Affaires étrangères	15	0,65%	6	0,79%	6	0,93%	11	3,73%		
Agriculture et pêche	22	0,95%	5	0,66%	2	0,31%	1	0,34%		
Autres ministères	1	0,04%								
Culture et Communication	69	2,98%	14	1,84%	8	1,24%	3	1,02%	1	5,88%
Défense	21	0,91%	3	0,39%	4	0,62%				
Dev durable, logement, transports	75	3,24%	23	3,03%	17	2,64%	9	3,05%	1	5,88%
Economie, Finances et Industrie	185	7,99%	53	6,97%	35	5,43%	45	15,25%	2	11,76%
Education Nationale	1321	57,06%	421	55,39%	419	64,96%	135	45,76%	11	64,71%
Intérieur	144	6,22%	62	8,16%	31	4,81%	28	9,49%		
Justice	245	10,58%	104	13,68%	69	10,70%	53	17,97%		
Présidence de la République	1	0,04%			1	0,16%	1	0,34%		
Santé et Solidarité	40	1,73%	11	1,45%	15	2,33%			1	5,88%
Services du Premier Ministre	34	1,47%	9	1,18%	2	0,31%	1	0,34%		
Travail	27	1,17%	6	0,79%	7	1,09%	1	0,34%		
(vide)	115	4,97%	43	5,66%	29	4,50%	7	2,37%	1	5,88%
Total général	2315		760		645		295		17	

Annexe 4 : l'attractivité des logements sur la bourse en 2019

L'attractivité des logements par arrondissement

Arrondissement	Nb de candidatures en moyenne par logement
Paris	136
Boulogne-Billancourt	62
Nanterre	46
Antony	34
Créteil	30
Nogent-sur-Marne	30
Bobigny	29
(L')Haÿ-les-Roses	28
Argenteuil	24
Saint-Denis	18
Pontoise	18
(Le)Raincy	17
Torcy	17
Sarcelles	15
Saint-Germain-en-Laye	13
Versailles	13
Palaiseau	12
Meaux	9
Évry	9
Melun	8
Étampes	5
Rambouillet	5
Mantes-la-Jolie	4
Fontainebleau	3
Provins	2

Les 30 villes les plus demandées sur BALAE

Ville	Nb de candidatures en moyenne par logement
Paris 1er Arrdt	520
Paris 8e Arrdt	514
Paris 3ème Arrdt	433
Paris 4e Arrdt	354
Paris 9e Arrdt	310
Paris 11ème Arrdt	310
Paris 5e Arrdt	305
Paris 12e Arrdt	228
Paris 10e Arrdt	188
Paris 13e Arrdt	167
Saint-Mandé	148
Paris 15e Arrdt	146
Paris 14e Arrdt	142
Paris 10e Arrdt	126
Paris 16e Arrdt	118
Paris 20e Arrdt	115
Neuilly-sur-Seine	102
Boulogne-Billancourt	101
Paris 17e Arrdt	101
Courbevoie	94
Levallois-Perret	94
Paris 19e Arrdt	90
Puteaux	89
Paris 2e Arrdt	88
Issy-les-Moulineaux	72
Montrouge	69
Vincennes	67
Paris 18e Arrdt	61
Charenton-le-Pont	60
Les Lilas	60



**PRÉFET
DE LA RÉGION
D'ÎLE-DE-FRANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

DRIHL

5 rue Leblanc

75 911 Paris Cedex 15

01 82 52 40 00

www.drihl.Île-de-France.developpement-durable.gouv.fr